

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 4.2 Date de révision 06.01.2011

Date d'impression 26.04.2011

---

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****1.1 Identificateurs de produit**

Nom du produit : Hydroxyde de potassium

Code Produit : P1767  
Marque : Sigma-Aldrich  
No.-Index : 019-002-00-8  
No.-CAS : 1310-58-3**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Société : Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l  
L'Isle D'Abeau Chesnes  
F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIERTéléphone : +33 (0)4 74 82 28 40  
Fax : +33 (0)4 74 95 68 08  
Adresse e-mail : eurtechserv@sial.com**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'Appel d'Urgence : I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

---

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]**

Corrosion cutanée (Catégorie 1A)

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4)

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Provoque de graves brûlures. Nocif en cas d'ingestion.

**2.2 Contenance d'étiquette****Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]**

Pictogramme



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Informations Additionnelles sur aucun(e)  
les Dangers

**Selon la Directive 67/548/CEE, comme modifiée.**

Symbole(s) de danger



Phrase(s) R

R22

Nocif en cas d'ingestion.

R35

Provoque de graves brûlures.

Phrase(s) S

S26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## 2.3 Autres dangers - aucun(e)

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Synonymes : Caustic potash

Formule : HKO

Poids moléculaire : 56,11 g/mol

| Composant                  |              | Concentration |
|----------------------------|--------------|---------------|
| <b>Potassium hydroxide</b> |              |               |
| No.-CAS                    | 1310-58-3    | -             |
| No.-CE                     | 215-181-3    | -             |
| No.-Index                  | 019-002-00-8 | -             |

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial donnée non disponible

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

oxydes de potassium

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### 5.4 Autres informations

Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Le produit lui-même ne brûle pas.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter une protection respiratoire. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Absorbe le gaz carbonique de l'air.

Sensible à l'air. fortement hygroscopique

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

donnée non disponible

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composant           | No.-CAS   | Valeur                      | Paramètres de contrôle | Base   |
|---------------------|-----------|-----------------------------|------------------------|--|
| Potassium hydroxide | 1310-58-3 | VLCT (VLE)                  | 2 mg/m <sup>3</sup>    | Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS) |
|                     | Remarques | Valeurs limites indicatives |                        |  |

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

## Équipement de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

### Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |   |
|--|---|
| a) Aspect  | Forme: granulés                           |
| b) Odeur   | donnée non disponible                     |
| c) Seuil olfactif  | donnée non disponible                     |
| d) pH  | 13,5                                      |
| e) Point de fusion/point de congélation                            | Point/intervalle de fusion: 361 °C - lit. |
| f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition           | 1.320 °C                                  |
| g) Point d'éclair  | donnée non disponible                     |
| h) Taux d'évaporation  | donnée non disponible                     |
| i) Inflammabilité (solide, gaz)                                    | donnée non disponible                     |
| j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | donnée non disponible                     |
| k) Pression de vapeur  | 1 hPa à 719 °C<br>1 hPa à 714 °C          |
| l) Densité de vapeur   | donnée non disponible                     |
| m) Densité relative  | 2,044 g/cm <sup>3</sup>                   |
| n) Hydrosolubilité   | soluble                                   |
| o) Coefficient de partage: n-octanol/eau                           | donnée non disponible                     |
| p) Température d'auto-inflammabilité                               | donnée non disponible                     |

- q) Température de décomposition donnée non disponible  
r) Viscosité donnée non disponible  
s) Propriétés explosives donnée non disponible  
t) Propriétés comburantes donnée non disponible

## 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Masse volumique apparente 1.300 kg/m<sup>3</sup>

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

donnée non disponible

### 10.2 Stabilité chimique

donnée non disponible

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

donnée non disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Ne pas chauffer au-dessus du point de fusion.

### 10.5 Matières incompatibles

composés nitrés, Matières organiques, magnésium,, Cuivre, Eau, réagit violemment avec :, Des métaux, Métaux légers, Tout contact avec aluminium, étain et zinc libère de l'hydrogène. Tout contact avec du nitrométhane et autres dérivés nitrés similaires entraîne la formation de sels sensibles aux chocs., réaction vigoureuse avec, Métaux alcalins, halogènes, azides,, anhydrides

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - donnée non disponible

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - 273 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - lapin - Irritation sévère de la peau - 24 h

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - lapin - Irritation des yeux - 24 h

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

donnée non disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

donnée non disponible

#### Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

#### Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

**Danger par aspiration**

donnée non disponible

**Effets potentiels sur la santé**

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>Inhalation</b> | Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. |
| <b>Ingestion</b>  | Toxique en cas d'ingestion. Provoque des brûlures.   |
| <b>Peau</b>       | Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau.   |
| <b>Yeux</b>       | Provoque des brûlures des yeux.  |

**Information supplémentaire**

RTECS: TT2100000

---

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

Toxicité pour le poisson CL50 - Gambusia affinis (Guppy sauvage) - 80 mg/l - 96 h

**12.2 Persistance et dégradabilité**

donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

donnée non disponible

**12.6 Autres effets néfastes**Nocif pour les organismes aquatiques.  
donnée non disponible

---

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 Numéro ONU**

ADR/RID: 1813

IMDG: 1813

IATA: 1813

**14.2 Nom d'expédition ONU**

ADR/RID: HYDROXYDE DE POTASSIUM SOLIDE

IMDG: POTASSIUM HYDROXIDE, SOLID

IATA: Potassium hydroxide, solid

**14.3 Classe(s) relative(s) au transport**

ADR/RID: 8

IMDG: 8

IATA: 8

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

**14.5 Dangers pour l'environnement**

ADR/RID: non

IMDG Marine pollutant: no

IATA: no

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
donnée non disponible

---

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

donnée non disponible

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

donnée non disponible

---

**16. AUTRES DONNÉES**

**Autres informations**

Copyright 2011 Sigma-Aldrich Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs.

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

---